



Jacqueline GOURAULT

Vice-présidente du Sénat
Sénatrice de Loir-et-Cher
Conseillère municipale et communautaire de la Chaussée Saint-Victor

LA LETTRE

ÉDITO

Avril 2017

© Eric Robert



Un nouveau Président vient d'être élu : Emmanuel Macron a remporté l'élection présidentielle dimanche 7 mai dernier avec plus de 66% des suffrages. Il est le 8e Président de la Ve République.

Deuxième étape de notre processus démocratique, les élections législatives auront lieu les 11 et 18 juin prochains.

577 députés seront élus pour cinq ans, au suffrage universel direct, par un scrutin majoritaire à deux tours.

Depuis 2001, un mois seulement sépare les élections législatives de l'élection présidentielle afin, en théorie, de permettre au nouveau Président de la République de disposer d'une majorité à l'Assemblée Nationale.

Pour se présenter à la députation les candidats doivent remplir plusieurs conditions, à savoir : être majeur, avoir un casier judiciaire vierge, ne pas faire l'objet d'une peine d'inéligibilité ou encore ne pas être en incapacité électorale.

Enfin, comme vous le savez, la loi sur le non cumul des mandats interdit désormais à un parlementaire d'exercer ses fonctions avec en parallèle un mandat exécutif, quel qu'il soit (article 12 de la loi de 2014).

Bonne lecture

AU SÉNAT

L'apprentissage à l'honneur

© Sénat



La 17ème édition des Rencontres Sénatoriales de l'Apprentissage a eu lieu jeudi 13 avril dernier. La thématique choisie cette année était "Les réussites de l'artisanat". Je salue en particulier les apprentis Loir-et-Chériens ainsi que les responsables locaux qui ont fait le déplacement jusqu'au Sénat pour cette journée.

[LIRE LA SUITE](#)



La mission sénatoriale de contrôle et de suivi de la mise en œuvre des dernières lois de réforme territoriale vient de rendre public son rapport dans lequel elle formule quinze préconisations visant à laisser respirer les territoires. Il s'agit d'offrir aux élus locaux des outils supplémentaires pour résoudre eux-mêmes, de façon souple et pragmatique, les difficultés rencontrées par leurs collectivités dans l'application de ces réformes. Cette mission, qui avait livré ses premières conclusions le 15 mars dernier propose d'assouplir le recours à l'expérimentation. Dans le contexte actuel de recherche d'une différenciation territoriale renforcée, l'expérimentation apparaît comme un outil efficace pour définir l'échelon territorial le plus

adapté pour l'exercice d'une compétence, selon l'analyse de mes collègues Mathieu Darnaud, René Vandierendonck, Pierre-Yves Collombat et Michel Mercier, rapporteurs.

Ils proposent également de réformer la dotation d'intercommunalité en retenant pour le calcul de son montant des critères fondés sur les caractères propres de l'intercommunalité (population, charges de centralité et de ruralité, degré d'intégration).

Pour améliorer la gouvernance des grandes intercommunalités, ils préconisent d'instituer dans toute communauté de plus de 30 communes une conférence communautaire réunissant l'ensemble des maires des communes membres. Ils préconisent également l'idée de conforter la commune comme circonscription de base pour l'élection des conseillers communautaires et métropolitains ou de prévoir la faculté pour les grandes intercommunalités à la demande des communes membres ou des communes représentant au moins la moitié de la population de saisir la CDCI pour modifier leur périmètre.

Le statut de métropoles devrait selon eux être réservé aux seuls territoires très urbanisés en continu.

[LIRE LA SUITE](#)

ACTUALITÉ

Disparition d'Alain Persillet

© Eric Robert



Alain était un ami de longue date.

Pour ce beauceron né à Fossé, la Vallée du Cher a été le lieu de son engagement civique et politique. Il en avait pris les habitudes de vie, la joie et l'humour des pays viticoles jusqu'aux idées radicales, son engagement politique.

Notaire de profession, il devient premier magistrat de Meusnes en 1977. Il était fier d'avoir été alors le plus jeune maire de Loir-et-Cher et l'un des plus jeunes maires de France.

Son engagement public, il le vivait avec enthousiasme et avec une grande confiance envers ceux qui l'entouraient et aussi avec toujours à l'esprit qu'il fallait rassembler.

Il fera 6 mandats de maire réalisant beaucoup de choses sur sa commune.

Alain comprendra très tôt également la nécessité de coopérer entre communes et il sera co-fondateur et Vice-Président aux côtés d'Alain Quillout pendant 9 ans de la communauté de communes Cher-Sologne puis Président à partir de 2008.

Il faut aussi rappeler son engagement pour le développement de son territoire, mais également au niveau départemental au conseil d'administration du service d'incendie et de secours comme au centre de gestion du personnel territorial.

Ses activités comme juge au Tribunal de Commerce de Nantes étaient pour lui une autre manière de servir et d'aider les entreprises.

De nombreuses rencontres politiques ont aussi influencé le cours de sa vie, comme beaucoup d'entre nous, et comment ne pas citer celui qui a formé toute une nouvelle génération dans la vallée du Cher et bien ailleurs. Vous aurez reconnu Kléber Loustau.

Quand il y a 6 ans je lui ai demandé d'être mon suppléant, je crois qu'il en a été très heureux. Nous avons sillonné les routes du Loir-et-Cher et cet été 2011 nous a permis de mieux nous connaître encore.

Alain était un travailleur, il avait aussi beaucoup d'humour, il aimait vivre et il était bienveillant avec les autres. Il avait cette ouverture d'esprit qui lui faisait toujours rejeter toute attitude conflictuelle et il essayait toujours d'apaiser les querelles.

Ses nominations de Chevalier de l'ordre national du Mérite agricole et de Chevalier de la Légion d'Honneur rappellent le service rendu à ses concitoyens.

A sa famille, à tous ses amis de Meusnes, de la vallée du Cher, de Blois et d'ailleurs j'adresse mes très sincères condoléances et la reconnaissance du Sénat et de la République.

EN LOIR- ET- CHER

Exposition céra'briques à Romorantin



Samedi 8 avril j'étais très heureuse d'être présente à Romorantin pour les portes ouvertes organisées à la fabrique Normand à l'occasion de l'inauguration de l'exposition permanente Céra'brique dans la salle Hennebique. Cette collection de briques unique a été donnée par mon ami Michel Pasquier, collectionneur, originaire de Cour-Cheverny, décédé récemment. Il avait toujours souhaité que sa collection puisse être exposée dans un musée, comme ici. C'est chose faite dans ce lieu si emblématique du passé industriel de notre département.

Inauguration et hommage à Monteaux



Samedi 22 avril dernier avait lieu l'inauguration de la Place du 19 mars 1962 à Monteaux. Yves Lehouelleur Maire de Monteaux, a rendu à cette occasion un hommage appuyé à François Ancel, originaire de la commune, décédé en Algérie à l'âge de 31 ans.

Les autorités, représentants de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers ont défilé la plaque marquant le nom de la place. Une cérémonie empreinte d'émotion et de respect.

La maison du blues à Châtres-sur-Cher



Très belle réalisation que celle qui vient d'être inaugurée à Châtres sur Cher samedi 29 avril dernier : la maison du blues vient d'ouvrir ses portes en Loir-et-Cher. Une centaine de personnes était là, autour de Sylvie Doucet, Maire de la commune et de Jacques Garcia, amoureux du blues et initiateur, avec son épouse, de ce projet hors normes, tellement original. La maison du blues va regrouper un club, le « Mi » lieu du blues qui sera animé tous les week-ends jusqu'en octobre, et bientôt un musée consacré entièrement au blues.

Nombreux aménagements à Chissay-en-Touraine

© Chissay en Touraine



La commune de Chissay-en-Touraine était à l'honneur le samedi 8 avril dernier. Nous étions réunis à l'invitation de Philippe Plassais Maire de la commune pour l'inauguration de la cantine scolaire, de la nouvelle salle de réunion et des aménagements de la mairie. En raison des normes d'hygiène, la cantine a dû être repensée pour le bien être des enfants. La nouvelle salle de réunion et les aménagements de la mairie ont été remarquablement pensés dans une optique contemporaine mais respectant le style des années trente d'origine du site. De belles réalisations effectuées par les entreprises locales, saluées par tous les visiteurs présents.

Première pierre du collège de Morée



travail.

Le collège de Morée commence sa réhabilitation. Le 6 avril dernier, la première pierre du collège réhabilité Louis Pasteur a été posée, en présence de nombreuses personnalités, dont Alain Bourgeois, Maire de Morée, et Maurice Leroy Président du conseil départemental, en charge de la compétence « Collèges ».

Le premier bâtiment, datant de 1962 a déjà disparu, ainsi que la partie adjacente réalisée en préfabriqué. Le nouveau collège permettra l'accueil de 400 collégiens et bénéficiera d'une dimension esthétique et fonctionnelle. Tout sera repensé pour plus de modernité, de confort et d'optimisation du

Salon des vins à Veuzain-sur-Loire



Comme chaque année le salon des vins de l'appellation Touraine-Mesland se tient à Veuzain sur Loire dans la salle aux Granges. Inauguré en présence de Christophe Degruelle, Président d'Agglopolys, des maires des six communes de l'appellation et de la confrérie des Compagnons de Grandgousier, ce salon réunit tous les amateurs de ce vin local, présent sur les tables des restaurants de la région et fort apprécié par la clientèle de connaisseurs.

Une salle d'activités Rahan à la Ferté Saint-Cyr

© La Ferté Saint-Cyr



L'esprit de Rahan était bien présent le samedi 8 avril à la Ferté Saint Cyr : en effet, j'assistais à l'invitation de Jean-Paul Prince Maire de la commune, à l'inauguration de la salle d'activités fraîchement rénovée (après les dramatiques intempéries de juin 2016). Des locaux refaits à neuf pour l'école qui s'appelle dorénavant l'école de Rahan. André Chéret, créateur de ce célèbre personnage de bande-dessinée a élu domicile à la Ferté Saint-Cyr dans les années 90, s'intégrant avec sa famille dans la vie locale. Il était présent bien sûr ce samedi, avec à ses côtés Jean-François Lécureux, le fils de Roger Lécureux, le scénariste des aventures de Rahan. Nous avons pu découvrir l'exposition dédiée au monde de Rahan et admiré le mur d'empreintes sur briques, réalisé par les enfants de l'école.

J'ai pu à cette occasion rendre visite aux commerçants sinistrés qui ont pu, avec le soutien de l'Etat et des collectivités locales, reprendre leurs activités dans des locaux remarquablement restaurés.

CONTACT

Au Sénat

Anne-Caroline Berthet
15 rue de Vaugirard
75291 Paris Cedex 06
Tel : 01 42 34 27 41
E-mail : j.gourault@senat.fr

Site : jgourault.fr
Facebook :
facebook.com/pages/Jacqueline-Gourault

Permanence parlementaire

Marie-Béatrice Loiselet
Mairie Place Etienne Regnier
41260 La Chaussée Saint-Victor
Tel : 02 54 55 40 41
E-mail : j.gourault@senat.fr

Twitter : @j_gourault

www.udi-uc-senat.fr